

## POLITIQUE CLIMATIQUE

### Position de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux

- **Le changement climatique global constitue un défi à prendre au sérieux. Une politique climatique durable renforce la force innovatrice de l'économie suisse et lui permet d'accéder à de nouveaux marchés. Les technologies développées par l'industrie MEM contribuent fortement à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.**
- **Globalement, l'industrie productrice a contribué d'une manière disproportionnée à la réalisation des objectifs climatiques fixés par la loi sur le CO<sub>2</sub>. Par rapport à 1990, l'industrie MEM suisse a fortement réduit ses émissions de CO<sub>2</sub>. La politique climatique suisse future doit assurer que les charges des différents acteurs économiques soient réparties de façon juste et que la pression d'une réalisation des objectifs ne pèse pas uniquement sur l'industrie.**
- **La réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse est prioritaire, cependant la concentration sur un objectif de réduction exclusivement en Suisse ne fait aucun sens économique ou écologique. D'autant plus qu'il est possible à l'étranger d'obtenir des réductions d'émission de CO<sub>2</sub> bien plus élevées qu'en Suisse avec les mêmes moyens à disposition.**
- **L'industrie MEM est extrêmement fixée vers l'exportation et confrontée à forte concurrence internationale. Une politique climatique durable doit éviter toutes distorsions de concurrence internationale et s'engager pour le maintien des avantages importants de la place industrielle suisse.**
- **Dans le cadre de l'harmonisation prévue du système européen d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, il s'agit d'assurer que les entreprises participantes des deux systèmes puissent s'engager à armes égales.**
- **Les mesures volontaires de l'économie contribuent de manière décisive à la réalisation des objectifs climatiques suisses. Il s'agit pour la politique climatique suisse future de s'orienter également vers ces mesures (en particulier de l'Agence de l'énergie pour l'économie).**

La diminution des émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse allège la dépendance des agents énergétiques fossiles, offre la chance pour des innovations technologiques et contribue à la lutte contre le changement climatique. Il s'agit dans ce contexte de tenir compte du caractère supportable pour l'économie des mesures, de l'environnement international ainsi que des prestations réalisées par le passé. La Suisse ne peut pas se permettre une attitude de cavalier seul en matière de politique climatique.

#### 1 Constatations

**Fort recul de la consommation d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'industrie MEM suisse.** De 1990 à 2010, la consommation d'énergie de l'industrie suisse MEM a diminué de 39%. De plus, le rapport entre la consommation d'énergie et le chiffre d'affaires généré a continuellement pu être amélioré dans la même période. La substitution continue du mazout par le gaz naturel, ont permis de réduire encore plus sensiblement (environ 50%) les émissions totales de CO<sub>2</sub> dans la même période.

**La force innovatrice des entreprises de l'industrie MEM suisse contribue à la réduction globale des émissions de CO<sub>2</sub>.** Des entreprises suisses développent des technologies servant à améliorer l'efficacité dans la production d'électricité, le rendement d'appareils et de procédés de fabrication et à augmenter la rentabilité des énergies renouvelables. Grâce à la forte orientation de l'industrie MEM suisse vers l'exportation, ces technologies déploient leur efficacité dans le monde entier.

**En comparaison internationale, les émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse sont faibles.** Ceci grâce également, entre autres, à la production d'électricité pratiquement sans émission de CO<sub>2</sub> en Suisse ainsi qu'à la structure de l'économie suisse et aux améliorations d'efficacité déjà réalisées. Par l'importation de biens et de prestations de services, la Suisse génère des émissions de CO<sub>2</sub> « grises » dans d'autres pays, dont il n'est pas tenu compte dans le bilan sur le CO<sub>2</sub> de la Suisse. A l'inverse, les technologies suisses – en particulier celles de la branche MEM – permettent d'obtenir des réductions de CO<sub>2</sub> importantes dans le monde entier qui ne sont également pas mentionnées dans le bilan suisse.

**La Suisse affiche toujours des potentiels importants en faveur de la réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>.** Ceci est tout particulièrement le cas pour les secteurs immobiliers et des transports.

## **2 Exigences à l'encontre d'une politique climatique suisse durable**

**Créer des conditions-cadres claires et fiables pour l'industrie.** Des mesures servant à diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> exigent souvent d'importants investissements de la part des entreprises. Ce genre de décision cruciale est lié à un environnement aux structures claires et planifiables. Une politique climatique durable ne doit pas empêcher des augmentations de production car souvent ce n'est que l'augmentation des capacités qui ouvre la voie à des investissements nécessaires pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> spécifiques.

**Intégrer l'environnement international.** Le changement climatique est global et doit donc être abordé au niveau international. Afin de pouvoir éviter des distorsions de concurrence, les entreprises suisses ont besoin de conditions-cadres comparables à celles à l'étranger. Le cas contraire, nous risquons d'obtenir un transfert des branches à fortes émissions de CO<sub>2</sub> vers des pays du tiers monde aux réglementations moins sévères et donc une augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde entier (« Carbon Leaking »). Etant donné que tant les marchés cibles que la concurrence des entreprises de l'industrie MEM se répartissent sur le monde entier, l'harmonisation internationale ne peut pas être limitée uniquement sur la zone de l'UE. La Suisse doit s'investir dans les négociations internationales en cours sur le parachèvement rapide d'un accord global efficace.

**Miser à l'avenir aussi sur les mesures volontaires de l'économie.** Les mesures volontaires de l'économie contribuent sensiblement à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Les entreprises doivent pouvoir continuer de profiter tout particulièrement de la dispense de la taxe sur le CO<sub>2</sub> après avoir signé la convention d'engagement. Des conventions au sein de la branche renforcent l'auto-responsabilité de l'industrie et permettent d'augmenter l'efficacité au niveau des coûts et de l'administration dans bien des secteurs. Grâce à l'élaboration d'une solution pour la branche liée au gaz à effet de serre SF<sub>6</sub>, Swissmem en a déjà déposé la preuve à la fin des années 90. L'industrie dépendra à l'avenir aussi de solutions sans obstacles administratifs tenant compte des potentiels à disposition et des performances réalisées jusqu'à présent par les entreprises et maintenant les libertés commerciales lors de la fixation des objectifs de réduction. Il s'agit d'appliquer des standards et interdictions de préférence là où ils contribuent à accélérer la commercialisation de technologies modernes – comme ceci est par exemple le cas dans l'efficacité énergétique des appareils et immeubles.

**Tendre à obtenir des réductions en Suisse tout en assurant une certaine flexibilité dans la réalisation des objectifs.** Les entreprises ont un intérêt économique d'investir si possible dans des mesures de protection climatique dans leurs propres sites. Ces mesures doivent générer des bénéfices supplémentaires dans d'autres secteurs (progrès dans l'innovation, occupation etc.). Mais compte tenu d'une diminution la plus grande possible des émissions de CO<sub>2</sub> en utilisant les moyens à disposition, la concentration sur des réductions d'émissions exclusivement nationales n'est pas très raisonnable. Seule une approche globale contribuera à relever avec succès les défis climatiques.

**Assurer une compétitivité à armes égales dans le commerce d'échange de quotas d'émissions.**

Dans le cadre de l'harmonisation du système européen d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, il est important de fixer les conditions cadres de manière à éviter toute distorsion de la concurrence entre les entreprises engagées. Seuil d'accès, mécanismes d'allocation et références ne doivent ni désavantager ou avantager les entreprises suisses par rapport à leurs concurrents européens. L'objectif doit être une application la plus simple possible.

**Répartir les charges correctement.** Il n'est pas question que le succès de réalisation des objectifs climatiques suisses se fasse aux dépens de l'industrie. Jusqu'à aujourd'hui, c'est l'industrie qui a le plus contribué à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse. Désormais, c'est avant tout le secteur des immeubles et des transports qui est demandé à s'engager, d'autant plus que sa part d'émissions comprend environ un tiers du total des émissions de CO<sub>2</sub> dans notre pays. Nous disposons en Suisse du savoir-faire permettant de diminuer fortement la consommation de combustibles et d'électricité dans le domaine des immeubles. Swissmem considère le durcissement croissant de l'affectation partielle de la taxe sur le CO<sub>2</sub> avec beaucoup de scepticisme. Ceci renforce encore la redistribution au désavantage de l'industrie étant donné que ceci diminue les moyens à disposition pour la redistribution aux entreprises.

**Reconnaître l'importance de la technologie et de l'innovation.** Les technologies modernes jouent un rôle décisif dans la lutte contre le changement climatique. En développant de nouvelles solutions techniques, l'industrie MEM suisse contribue à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> au-delà des potentiels nationaux. Ces efforts d'innovation méritent d'être salués et d'être soutenus à l'aide de conditions-cadres bénéfiques à l'industrie et à la recherche. Il s'agit dans ce contexte d'encourager les efforts d'innovations dans l'ensemble et non seulement de subventionner certaines technologies de façon sélective. Une politique climatique durable doit renforcer la place industrielle et intellectuelle de notre pays et non pas marginaliser les entreprises productrices.

### 3 Conclusion

La Suisse peut et doit fortement contribuer à la réduction des émissions globales de CO<sub>2</sub>. La politique climatique suisse ne peut cependant être performante que si elle renforce la place industrielle suisse sans entraver sa compétitivité internationale.

Zurich, novembre 2011

Informations supplémentaires:

Madame Sonja Studer, tél. dir. 044 384 48 66, s.studer@swissmem.ch